SUJET : **CONCOURS DE PEINTURE POUR ENFANTS.**
50 ANNIVERSAIRE DU TUNNEL DE BIELSA - ARAGNOUET

ADRESSÉ À : PARTICIPANTS AU CONCOURS DE PEINTURE

L'objectif de ce concours de peinture est de fêter ensemble le **50ème Anniversaire du Tunnel de Bielsa - Aragnouet**, et de décorer les murs de notre Poste de Contrôle avec vos œuvres et votre imagination.

Le thème du concours est **"L'Europe et le tunnel de Bielsa-Aragnouet. 50 ans ensemble".**

REGLEMENT

Article 1: Tout enfant âgé de 0 à 14 ans résidant dans l'Union Européenne peut participer au concours. Une seule œuvre par participant sera acceptée.

Article 2: Les dessins seront faits en format DIN-A4. Sur la partie postérieure, seront inscrits le nom et prénom, l'âge du participant, l'école, ainsi qu'un téléphone de contact.

Article 3e: Toute technique de peinture existante est autorisée. Pas de limites de couleurs.

Article 4: Le dessin devra s'inspirer du thème du concours.

Article 5: La **date limite** pour recevoir les dessins est le vendredi **9 octobre 2026,** en présentiel au Poste de Contrôle du Tunnel de Bielsa - Aragnouet (km. 91, route A-138, 22.365 - Parzán - Huesca - Espagne), ou bien par la poste au siège du GECT Pirineos-Pyrénées à Jaca (rue Levante 10, 22700 – Jaca), ou bien à travers les écoles participantes, en spécifiant sur l'enveloppe "Concours 50 Anniversaire du Tunnel de Bielsa - Aragnouet".

Les œuvres présentées devront comporter, au dos, le nom, le prénom et l'âge du participant, ainsi qu'un numéro de téléphone où joindre ses parents.

Article 6: Le jury sera composé de trois membres désignés par l'entité publique GECT Pirineos-Pyrénées, gestionnaire du Tunnel de Bielsa - Aragnouet, qui apprécieront surtout les aspects techniques et de créativité des peintures. Le choix du jury sera définitif.

Article 7: Il y aura trois catégories d'âge: de 0 - 6 ans, de 7 - 10 ans, et de 11 - 14 ans. On donnera deux prix par catégorie: un premier et un deuxième prix. De plus, le jury sélectionnera les 10 meilleurs dessins, qui seront exposés au Poste de Contrôle du Tunnel.

Article 8: La remise des prix aura lieu le **samedi 7 novembre 2026** et les dessins sélectionnés seront exposés durant le programme de célébration du 50^{e} Anniversaire du Tunnel de Bielsa - Aragnouet. L'heure de la remise des prix sera annoncée par le site web du GECT Pirineos-Pyrénées et du Tunnel de Bielsa - Aragnouet, ainsi que téléphoniquement aux artistes gagnants.

Article 9: Les dessins participant au concours deviendront propriété du GECT Pirineos-Pyrénées.

Dixième: La participation à ce concours implique l'acceptation de son règlement. Les questions éventuelles seront traitées par l'équipe du consortium par décision définitive.